

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ENEDIS

DU 7 AU 14 NOVEMBRE 2019
POUR UN SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT

FO VOUS ÉCLAIRE SUR LE CSE

Du 7 au 14 novembre 2019, vous élierez vos représentants dans les nouvelles instances représentatives du personnel (IRP) : les Comités Sociaux et Économiques (CSE). Ces élections se dérouleront par voie électronique depuis n'importe quel terminal disposant d'un accès internet, grâce à un code d'accès sécurisé.

Du nouveau dans la représentation du Personnel



Issus des ordonnances de la loi Travail de 2018, les Comités Sociaux et Économiques (CSE) remplaceront aux prochaines élections professionnelles, les actuels Comités d'Établissements (CE), les Comités d'Hygiène Santé Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) et les Délégués du Personnel (DP). La mise en place des CSE est obligatoire au 1er janvier 2020.

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'établissement.

Le CSE en quelques mots

Les CSE se composent de représentants du personnel (élus et désignés) et de représentants de la Direction. Ils sont composés de 13 à 25 agents élus, en fonction du nombre de salariés dans l'établissement.

Le CSE se réunit a minima 11 fois par an, dont au moins quatre fois pour traiter les dossiers en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Pour leurs travaux, les CSE seront appuyés par des commissions

- “ la **CSSCT** (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail), dont le rôle est d'accompagner le CSE dans le domaine de la prévention, de la santé et la sécurité ;
- “ la **CQIC** (Commission des Questions Individuelles et Collectives), pour le traitement des réclamations, relatives au droit du travail ou aux textes applicables à Enedis ;
- “ une **commission Emploi Formation**, pour l'étude des dossiers relatifs à la formation professionnelle, à l'alternance, la mobilité et les parcours professionnels ;
- “ une **commission Situation Sociale**, pour l'étude des dossiers relatifs au bilan social, à l'égalité professionnelle, au handicap ou au logement.



Enedis aura 26 CSE distincts : 25 pour les DR, 1 pour les Fonctions Centrales.

1 CSE dédié aux UON (UCN, UONRH, SERVAL et OIT) sera commun à Enedis et GRDF.

Pour les Fonctions Centrales et les UON, compte-tenu de leur implantation nationale, la CQIC sera remplacée par des **Représentants de Proximité**.

Du 7 au 14 novembre, votez pour la liste FO Energie et Mines.



VOTE ELECTRONIQUE 24/7 depuis tous vos appareils connectés.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org